

Lettre de Voltaire à D'Alembert et Condorcet, 21 novembre 1774

Auteur : Voltaire

Les pages

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

5 Fichier(s)

Relations entre les documents

Ce document n'a pas de relation indiquée avec un autre document du projet.□

Informations sur le contenu de la lettre

IncipitMessieurs les deux Ajax qui combattez pour la raison...

RésuméCraint que sa dernière l., envoyée via Bacon, soit retenue dans les papiers de Joly de Fleury. Etallonde : Volt. récapitule, renouvelle son éloge de ce jeune homme qui étudie chez lui et sollicite encore D'Al. Implorer la protection de Turgot et agir auprès de Fréd. II également.

Justification de la datationcopie, Oxford VF, Lespinasse III, p. 210-218

Numéro inventaire74.83

Identifiant1595

NumPappas1433

Présentation

Sous-titre1433

Date1774-11-21

Mentions légales

- Fiche : Irène Passeron & Alexandre Guilbaud (IMJ-PRG) ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).
- Numérisation : Irène Passeron & Alexandre Guilbaud (IMJ-PRG).

Editeur de la ficheIrène Passeron & Alexandre Guilbaud (IMJ-PRG) ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle).

Informations éditoriales sur la lettre

Format du texte de la lettre Non renseigné
Publication de la lettre Best 19194. Pléiade XI, p. 841-843
Lieu d'expédition Ferney
Destinataire D'Alembert et Condorcet
Lieu de destination Paris
Contexte géographique Paris

Information générales

Langue Français
Source original, d., « à Ferney », 4 p.
Localisation du document Paris BnF, NAFr. 24330, f. 182-183

Description & Analyse

Analyse/Description/Remarques copie, Oxford VF, Lespinasse III, p. 210-218
Auteur(s) de l'analyse copie, Oxford VF, Lespinasse III, p. 210-218
Notice créée par [Irène Passeron](#) Notice créée le 06/05/2019 Dernière modification le 20/08/2024

78

De M. de V.

21^e 76^e 1774. à Fleury.

182

100.

Mémoires les deux yeux qui travaillent pour la raison et pour
l'humanité, s'écrit le fait.

Le premier est au commencement du mien une lettre très intéressante
pour des cœurs comme les vôtres, et dans laquelle je vous prie ardemment
de vous adresser à M. Fleury, parce qu'il est juste et humain.

M. de Fleury, en devant substituer de ce devant Procureur général M.
de Fleury, était en possession de se charger de toutes mes lettres que je
lui envoie sous l'enveloppe de M. le Procureur général, et qu'il
faisait passer fidèlement à leurs adresses. mais il en arriva tout juste
dans le temps du voyage de M. de Fleury à Maubourg, elle est
probablement avec le reste avec ses autres papiers. Rien au tant qu'il
m'en souvient ce qu'elle contenait à peu près.

Je vous dirai que le jeune gentilhomme d'Abbeville nommé D'Altonde,
ayant été condamné à l'âge de dix-huit ans, avec le chevalier de la Barre
à la question ordinaire et extraordinaire, au supplice de la langue ornée
avec des entailles, de la main coupée, et du reste du corps jeté vivant dans
le feu, comme accusé d'avoir mis son chapeau devant des capucins
pendant la pluie, David chanta une mauvaise chanson faite il y a
cent ans, et David récita à deux autres jeunes gens (le Du Fringe de
Styren), pour laquelle ce Styren avait obtenu une pension de quinze cents
francs sur la cassette. Le jeune D'Altonde, dit je vous prie, présent
par une prompte fuite, l'édiction de sa sentence; Les murmures de
saint il s'était fait soldat à Wal dans les troupes du Roi de Prusse;
il en avait été informé par un officier prussien qui vint chez moi,
et ayant vu que c'était un enfant de très bonnes mœurs, et qui
remplissait tous ses vœux de bien, je pris la liberté de l'instruire

le roi son maître, qui amlus bien le faisoit voir sur le champ.
 Je vous disais que le roi de France avoit eu la bonté de me l'envoyer, et
 de lui accorder un congé beaucoup plus long qu'il ne le demandoit.
 Je vous disais qu'il étoit sur moi les mathématiques, qu'il apprenait
 les fortifications, qu'il avoit déjà des plans avec une facilité et une
 propriété singulière; que ses juges, sur circonspection, en avoient
 au travail, et son extrême poléme, lui avoient gagné les louers de
 tous ceux qui ont à faire, et le nombre n'en est pas petit.
 Je vous avais avec douleur que son père, évêque d'abbville, avoit
 obtenu la confirmation du bien que cet oncle avoit de la mine, et ne
 lui en faisoit pas la plus légère part.
 Je vous parlais du de voir de cet infortuné, si estimable, d'obtenir en
 France, sa réhabilitation, même pour jouir de son bien qui est très
 grand et bon, que pour se laver d'un crime, que le tout peuple appelle
 un opprobre, et qui n'est un opprobre que pour ses juges.
 Je vous disais que j'avois une partie de la procédure, mais qu'il falloit
 que je l'eusse toute entière; que cette abominable affaire n'avoit été que
 le fait d'une trahison de province, entre un évêque d'abbville et M^{rs}.
 de Brois, abbé de Villancour, puis d'abbville, tant de M^{rs} le
 chevalier de la Cour.
 Je répondais que d'Estallonde n'étoit point chargé dans la partie du
 procès criminel qui m'a été assigné.
 Je vous avais promis d'obtenir des lettres d'attribution au
 parlement de Paris, pour juger en premier et dernier ressort ce
 procès aussi odieux que ridicule. Je pensois et je pense qu'il vaut
 mieux pour la coutume au parlement, que de demander des lettres
 de grâce, parce que c'est un crime, et que certains

jeune.
 n'a pas
 En fin
 J'avois
 pour
 pour
 N'est
 n'a pas
 de fleur
 d'abbville
 Condorcet
 pour
 homme
 connaît
 plus
 d'abbville
 Je pense
 Je
 pour
 dans le
 agit le
 n'est
 qui est
 employé
 au roi

jeune homme d'un rare mérite, brave officier, et de manes irréprochables
n'a point commis d'erreurs.

Enfin, je vous prie d'implorer pour lui la protection de M^r —
Turgot, dans un moment de loisir, s'il peut en avoir; mais je ne
peux ni ne voulais rien regarder avant d'avoir vu toute la
procédure que j'attends avec quelque impatience.

Voilà donc ce que je vous mandais, et probablement ce que vous
n'avez pas reçu. Si ma lettre a été cachée dans les papiers de M^r de
de Fleury, je ne vois pas qu'il y ait un grand risque. On saura
seulement que Monsieur d'Alambert et Monsieur de Marquis de
Condorcet ont grâtié d'un infortuné innocent. On verra qu'il faut
proportionner les peines aux délits, et qu'il y a eu parmi nous des
hommes beaucoup plus absurdes, et beaucoup plus cruels que les
cannibales.

Plus j'ai fait mon examen de conscience, et moins je me souviens
d'avoir mis dans ma lettre un seul trait qui pût compromettre personne.
Je prie que celle-ci sera plus heureuse.

Je réplie Monsieur D'Alambert de regarder l'attestation que le Roi de
Prusse lui a envoyée en faveur de M^r de Hallande dit Netival, officier
dans le régiment d'Erckmann à Neuf. Je le réplie de ne point faire
agir le ministre du Roi de Prusse avant que nous sachions quelle
réponse nous devons tenir. Mais ce qui est très essentiel, et ce
qui est bien dans le caractère de Monsieur d'Alambert, c'est qu'il
emploie toute la supériorité de son esprit, à rendre cette affaire
aussi intéressante pour le Roi de Prusse qu'elle l'est pour nous.

il faut que ce prince y mette son honneur. Dès qu'il a fait une
démarche il ne doit pas reculer. il a sans cesse affligé l'humanité;
il faut qu'il les console. Il avait pris d'abord la chose un peu
légèrement et en Roi. je veux qu'il la consume en philosophe
et en homme sensible; d'une manière ordinaire autre. je lui
écris dans cette idée. Monsieur Voltaire s'en est beaucoup mieux
et beaucoup plus que moi.

La force des vieilles maximes pousse entre les mains habiles des
deux Bertrand; il remet tout à leur généreuse bonté.



Heck 1934

A d'Alembert

21 novembre 1774

M. 9224